



Courrier flash aux Directeur-trice-s de CIO

du 3 avril 2018

...du 6 mars au 6 avril 2018

Cher.ère.s collègues,

Depuis plusieurs décennies, on nous prédit régulièrement la disparition des CIO et des alertes sérieuses nous ont frappés à plusieurs reprises par le passé.

Les CIO ont traversé ces tempêtes bravement mais en y laissant à chaque fois des plumes : de moins en moins de moyens, de plus en plus de missions, des personnels non remplacés par des titulaires et donc de plus en plus de contractuels à recruter et à former sur le tas, le corps unique qui a englouti notre statut, des « oublis » dans le versements d'indemnités et autres primes auxquelles nous avons droit, tout cela sur fond de réorganisation de la carte des CIO avec déménagements, fusions, fermetures, à anticiper, organiser, faire accepter aux équipes.

Mais jamais nous ne nous étions approchés aussi près de la catastrophe !

Les organisations syndicales, convoquées au ministère les unes après les autres (pour la FSU ce sera le 4 avril) pour se préserver d'un front syndical, ont toutes reçu le même discours alarmiste :

- Fermeture de tous les CIO
- Les psy-EN affectés en établissements
- Les régions intervenant dans les EPLE pour informer sur les métiers et les filières de formation
- Les DRONISEP transférées aux régions et fusionnées avec les CARIF-OREF
- Les professeurs en charge de l'orientation de leurs élèves
- le conseil en orientation sorti du travail attendu des Psy-EN (Christophe KERRERO chef de cabinet, lors de la réunion des syndicats de chefs d'établissement au MEN)
- Les DCIO repositionnés auprès des DSDEN ou des SAIO voire sur d'autres missions liées à des expérimentations.

Pourtant lorsque l'ANDCIO a été reçue le 6 mars par Isabelle Bourhis, conseillère sociale du ministre, en présence de Florence Dubo, sous directrice de la DGRH, il avait été question de l'évolution du statut des DCIO et même de celui des CIO. Rien ne laissait présager une décision de cette ampleur et de ce niveau de gravité ! Nos interlocutrices nous ont même invités à une deuxième rencontre début avril, ce que nous ferons le vendredi 6 avril.

Attendent-elles de l'ANDCIO qu'elle leur donne des idées sur ce que l'on va faire des DCIO dans ce contexte d'apocalypse ? Mais si c'est le cas, nous ne leur suggérerons rien du tout.

Ce qui est certain, c'est que l'ANDCIO attend cette nouvelle entrevue avec circonspection.

Nous continuerons à nous tourner vers les utilisateurs des CIO: élèves, étudiants, parents, recteurs, DASEN, présidents d'université.

L'ANDCIO a déjà écrit aux syndicats étudiant (FAGE) et lycéen (SGL), aux fédérations de parents nationales, aux députés région par région (messages en cours), et prépare les courriers pour les présidents de la CPU, la conférence des recteurs et celle des DASEN, mais aussi à destination des groupes de pression (Instituts Montaigne, Diderot, Terra nova, Fondation de France) ainsi que pour les député.e.s et sénat.eurs.trices.

Sur vos territoires, n'hésitez pas à contacter les élus et à les inviter à venir dans vos CIO pour rencontrer vos équipes.

L'ANDCIO agit au niveau national avec toujours autant de conviction pour défendre nos CIO et notre métier.

Le CA de l'ANDCIO



**Association Nationale des Directeurs
de Centre d'Information et d'Orientation**

Pensez à visiter notre site Internet :

<http://www.andcio.org>

BULLETIN D'ADHESION ET DE SOUTIEN 2017 – 2018

(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO et anciens DCIO)

Important ! Nous avons réduit le nombre de rubriques, mais nous vous prions de bien vouloir les renseigner toutes, même en cas de ré-adhésion.

Vous pouvez également remplir ce bulletin en ligne et régler par virement en suivant ce lien :

<http://www.andcio.org/bulletin-d-adhesion-2015-2016bis115>

ACADEMIE :

NOM : M. Mme ⁽¹⁾

Prénom :

Lieu(x) d'exercice, département, VILLE(S) *(si vous dirigez plusieurs CIO ou sites, indiquez-les tous) :*

Code postal et commune de résidence *(pour les retraités, autres membres et donateurs) :*

⁽¹⁾ *Rayer la mention inutile*

Mél personnel *(privé, ou professionnel en p.n@ac-***.fr, il est indispensable pour l'envoi de votre carte, du Courrier des adhérents et de votre mot de passe pour accéder à l'espace adhérents de notre site, ou de recevoir des informations si vous n'êtes pas adhérent) :*

je préfère faire un don sans adhérer ; montant du don : _____

Fait à _____, le _____

Signature,

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2017-2018 est de **50 € pour les DCIO en activité** et de **25 € pour les retraités et autres membres**. **Les anciens tarifs, 45 € et 20 € seront maintenus jusqu'au 31 mars 2018.**

Les DCIO en activité peuvent régler leur cotisation en deux fois.

Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques de 25 €** (23 et 22 € jusqu'au 31 janvier) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.

Bulletin d'adhésion et de soutien à envoyer sans attendre, directement au trésorier (adresse ci-dessous), ou au correspondant académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.

Votre carte d'adhérent vous parviendra par courrier électronique *(écrivez lisiblement votre adresse dans la rubrique ci-dessus).*

N.B. La période d'adhésion s'étend du 01.10.2017 au 30.09.2018.

Trésorier : Henri VERNERET – CIO de Saint-Etienne le Soleil
22 rue Louis Soulié - 42000 ST ETIENNE - Courriel : henri.verneret@ac-lyon.fr
